

Service instructeur  
Environnement et Agriculture

N° 6<sup>e</sup>/18-07

Service consulté

**VALORISATION DU PATRIMOINE ARBORE (C033- chapitre 204)**

**PLANTATION EN ZONE RURALE SUR LE BAN COMMUNAL  
DE STEINBRUNN-LE-HAUT  
DANS LE CADRE DU GERPLAN  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SIERENTZ**

Résumé : Dans le cadre du GERPLAN, le Conseil Général subventionne à 80 % du coût H.T. les actions de nouvelles plantations visant à améliorer le paysage rural. La commune de Steinbrunn-le-Haut demande à bénéficier à ce titre d'une subvention de 1.449,60 €.

La commune de Steinbrunn-le-Haut, engagée dans la démarche GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Sierentz, souhaite procéder à la plantation d'arbres fruitiers hautes tiges de variété locale sur son ban. Elle demande à ce titre à bénéficier du subventionnement départemental pour la mise en valeur du paysage arboré en zone rurale.

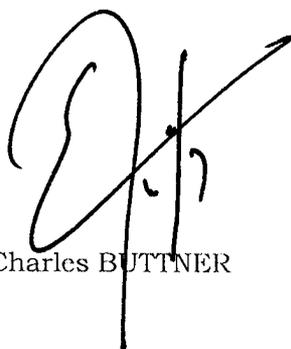
Elle prévoit la plantation de 40 fruitiers hautes tiges, dont 8 cerisiers, 8 pommiers, 8 poiriers, 8 noyers et 8 pruniers.

Le taux de participation départemental est de 80 % du montant H.T. du coût de réalisation dans le cadre de la mise en œuvre des GERPLAN.

Suivant le devis présenté par la commune, le coût total H.T. de ce projet s'élève à 1.812 €, le montant de la subvention départementale possible étant par conséquent de 1.449,60 €.

Je vous propose donc de prendre en compte le subventionnement de ces plantations pour un montant de 1.449,60 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/F738.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 19 MARS 2007

**Valorisation du patrimoine arboré  
PROGRAMME 2007**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
VPA03568	<b>STEINBRUNN-LE-HAUT</b> VPA 2007 - Steinbrunn le haut - Plantation de fruitiers hautes tiges	1 449,60
Total		1 449,60